

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 3180000: services des aides familiales et des aides seniors

En vigueur au 01/01/2008 (Dernière actualisation de la page 26/02/2015)

Voir les Sous-secteurs 3180006 et les sous-comités 3180100 et 3180200. Le document concernant le champ de compétence est consultable [ici](#).